



IMPORTANT : Cette fiche t'es donnée à titre informatif en 4^{ème}. En 3^{ème}, tu seras évalué sur ce qui est inscrit dans le cadre gras « à retenir ».

 A RETENIR en 3ème	Historique	Règlement	Concepts importants
	<p>La boxe française savate naît en France au début du 19^{ème} siècle par une réunion des techniques de pieds de la savate et des techniques de poings de la boxe anglaise.</p>	<p>Lors des « assauts », les coups ne sont pas portés (on ne frappe pas, on parle alors de touches) et le tireur est jugé sur ses qualités technico-tactiques. <u>Le tireur ayant « marqué » le plus de points remporte l'assaut.</u> Une touche n'est valable que <u>si une arme autorisée touche une cible autorisée sans puissance.</u></p>	<p>En boxe française, il faut se protéger et ne pas être touché et toucher, ou tout le contraire. Il faut donc chercher à développer des touches en parallèle de l'apprentissage des coups (fouettés, chassés, directs, crochets).</p>
 PRECISIONS pour bien comprendre	<p>1/ Naissance de la savate, début du 19^{ème} siècle Les premières traces écrites de savate apparaissent au début du XIX^e siècle (alors que l'existence de la boxe anglaise est documentée depuis le début du XVIII^e siècle). La savate est alors une réponse à 3 tendances de la société française de l'époque, notamment parisienne : - Il devient possible de se confronter physiquement en duel sans risquer la mort. - D'autre part, cette pratique permet d'entretenir son corps et sa forme physique. - Pour finir, la pratique de la savate permet d'apprendre à se défendre, ce qui en ces temps troublés n'était pas négligeable. La plupart des écoles du début du XIX^e siècle proposaient d'ailleurs principalement cette activité sous l'angle de la défense personnelle. 2/ Naissance de la boxe française, 1830-1840 C'est Charles Lecour qui crée en 1830-1840, le sport de combat connu sous le nom de Boxe française en réunissant la technique des pieds de la savate avec quatre techniques de poings empruntées à la boxe anglaise (direct, crochet, uppercut, swing).</p>	<p>1/ Toucher sans puissance Lors des assauts, les coups ne sont pas portés (on parle alors de touches) et le tireur est jugé sur ses qualités technico-tactiques. Le style est jugé, et la puissance sanctionnée puisque la recherche du hors-combat est interdite. Le tireur ayant « marqué » le plus de points remporte l'assaut. Les assauts se déroulent le plus souvent en 3 reprises de 1 min 30 s chacune.</p> <p>2/ Le comptage des points Une touche n'est valable que si une arme autorisée (le devant du poing, ou toutes les surfaces du pied) touche une cible autorisée sans puissance (tout le corps sauf parties génitales et poitrines chez les filles). Ex : une touche effectuée avec la paume de la main ou le tibia ne compte pas. Touches au poing : 1 point à chaque touche (2 points maxi par enchaînement) Touches au pied : 1 point aux jambes, 2 points en ligne médiane, 4 points au visage.</p> <p>3/ Les avertissements Un arbitre peut demander un avertissement pour boxe tête en avant, pour coup interdit, pour coup insuffisamment contrôlé, pour coup balancé... Après trois avertissements, un tireur peut être disqualifié.</p>	<p>1/ Se protéger En boxe française, on doit assurer sa protection à chaque instant. Celle-ci passe par un travail de mobilité (une cible qui bouge est plus difficile à atteindre) et une mise en place de « la garde » (position à partir de laquelle s'organisent toutes les actions d'attaque et de défense).</p> <p>2/ Attaquer Pour pouvoir attaquer et toucher son adversaire, il faut : - maîtriser sa distance de touche, - et maîtriser un ensemble de techniques : pendant les cours, nous travaillerons celles-ci : direct et crochet en poing, chassé, fouetté en pieds.</p>
 POUR INFO	<p>3/ De Casseux à Charlemont, une spécialité française La savate naît donc en France, plus exactement à Paris, et d'abord dans les arrière-salles des cafés puis dans des salles dédiées qui accueillent des élèves. Il est à noter que c'est la seule boxe « pied-poing » qui naît en Europe. Lorsque le maître d'armes Michel Casseux dit Pisseux ouvre sa salle en 1825, il est le premier à enseigner l'escrime traditionnelle et le nouvel art de la savate : l'escrime des pieds. Il est vraisemblable que Michel Casseux a réuni tout un ensemble de techniques disparates : style des ruffians, des bandits, luttes paysannes... La Savate-Boxe française se distingue des autres disciplines pieds-poings par le port obligatoire de chaussures et par une technique de coups de pieds dits « coups armés ». Joseph Charlemont et son fils codifieront toutes ces techniques pour en faire la boxe française pratiquée aujourd'hui.</p>	<p>3/ Il existe d'autres formes de pratiques Outre l'assaut, il existe 2 autres formes de pratique de la boxe française : - Le combat dans lequel le vainqueur est désigné aux points ou par KO de l'adversaire (on ne parle plus de touche mais de frappe). - Le duo, forme d'assaut en coopération pouvant correspondre au kata des arts martiaux. Il s'agit de préparer, apprendre et présenter une « chorégraphie » d'assaut à 2. Seule l'esthétique importe. Cette forme de pratique tend à être abandonnée.</p>	<p>3/ Arbitrer et juger Le rôle de l'arbitre est d'assurer le bon déroulement de l'assaut et notamment la sécurité des tireurs. Pour cela, il utilise un langage codifié : commandements et gestes, et peut avoir recours à des demandes d'avertissement, confirmées ou non par les juges. Le rôle des juges est donc d'assister l'arbitre dans la décision d'avertissement, mais surtout de compter les touches et rendre une décision à la fin de chaque période et de l'assaut.</p>



L'arbitrage en Boxe Française

Le rôle de l'arbitre est d'assurer le bon déroulement de l'assaut et notamment la sécurité des tireurs. Pour cela, il utilise un langage codifié : commandements et gestes, et peut avoir recours à des demandes d'avertissement, confirmées ou non par les juges.

Les principaux commandements de l'arbitre :

Au début de l'assaut : « tireurs au centre », « saluez-vous », « en garde », « allez »

En cas de faute : « stop », explication de la faute oralement et par le geste, « en garde », « allez »

En fin de combat : « stop », « dans vos coins »

Le placement de l'arbitre :

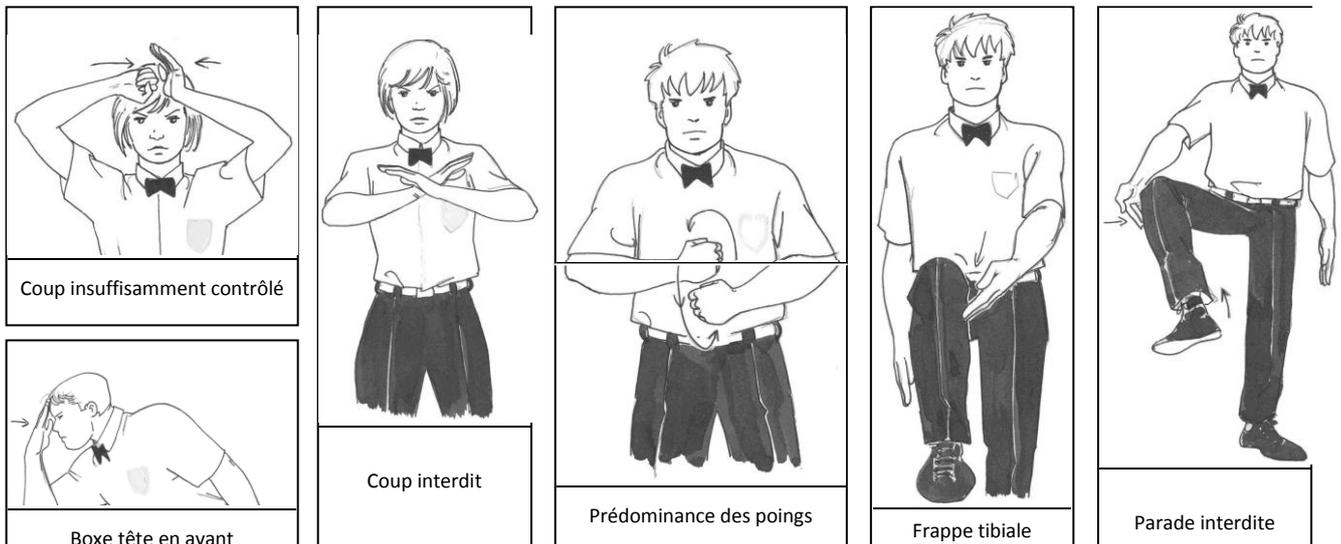
L'arbitre doit pouvoir intervenir à tout moment.

Il se place de façon à former un triangle avec les 2 tireurs.



Les principaux gestes d'arbitrage :

Lorsqu'il constate une faute, l'arbitre dit « stop » puis donne l'explication orale en même temps qu'il fait le geste.



Les techniques en Boxe Française

